

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Enquête publique relative au projet d'aménagement de Chronolignes sur le réseau de urbain de transport public de Le Mans Métropole

De : Céline Delattre

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 13/03/2024 21:03

Bonjour Monsieur le Préfet de la Sarthe,

Par ce mail, je souhaite attirer votre attention sur le projet d'aménagement du réseau urbain de transport public de la métropole du Mans .

Ce projet ne fait pas suffisamment l'objet de concertation d'où le nombre d'importants de signataires de la pétition.

Il ne s'appuie pas sur des études approfondies sur la santé et la longévité des arbres de l'avenue Bollée.

Ce projet ne permet pas un véritable report modal de la voiture vers le vélo, et sacrifie des arbres au lieu de sacrifier des voies de circulation de voitures.

Je m'oppose à ce projet en l'état ! **J'émet un avis défavorable à ce projet.**

Je vous demande M. le Préfet de la Sarthe, de :

- prolonger l'enquête publique afin de permettre à la concertation de se poursuivre
- et d'exiger une expertise indépendante sur la longévité et la santé des arbres afin de disposer d'éléments fiables avant de prendre une décision d'abattage d'arbres.

Bien cordialement

Celine DELATTRE